



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ^{QUATRE VINGT TREIZE} soixante, le 16 AVRIL à 9 H
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. Olivier HERRY Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

NOTIFICATION DE LA

SUBVENTION "FIDAR" POUR

L' AMENAGEMENT DU PARC

D'ENTREPRISES

Date de convocation du Conseil municipal : 06.04.93

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de

ABSENTS : MM. Jean FAILLARD. Yves CORRE. Yann DERRIEN.
Marianne REEB.

M. r Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention d'un montant de 900 000 F a été accordée pour l'aménagement du Parc d'entreprises de la commune par le budget du Ministère de l'Industrie et du commerce extérieur, sur les crédits du Fonds Interministériel de Développement et d'Aménagement Rural, (F.I.D.A.R).

Arrêté n° 9274015 du 31.12.92.

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage des investissements.

Fait à Brennilis, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

O. HERRY.



SOUS-PRÉFECTURE
DE
CHATEAULIN

B.P. 66 - 29150 CHATEAULIN

Tél. : 98-86-10-17

98-86-11-45

CHATEAULIN, le 22 avril 1993

Dossier suivi par :

Mme M.N. MULARD -

LE SOUS-PREFET DE CHATEAULIN

à

Monsieur Le Maire de BRENNILIS

OBJET : Plan cadre - Modifications

REFER. : Délibération du Conseil Municipal
en date du 16 avril 1993

P.J. : 4

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint en retour, après visa, la délibération de votre Conseil Municipal en date du 16 avril 1993, concernant les modifications à apporter au Plan Cadre en vigueur suite à l'avis favorable donné à l'extension de la zone NAT dans le secteur de Nestavel Bras.

Par courrier de ce même jour, je transmets un exemplaire de cette décision à M. Le Directeur Départemental de l'Équipement, Service Aménagement Nord et Centre, et lui demande de donner la suite qui convient à votre proposition.

LE SOUS-PREFET,
POUR LE SOUS-PREFET
et par délégation
L'attaché de Préfecture
Secrétaire en Chef


G. LE COZ